DOUZIEME ANNEE — N° 449 — On s'abonne au Bureau du Journal : 17 RUE DE L'ANNONCIATION à PARIS (16 Arr.) et dans les Bureaux de Poste — SAMEDI 9 FEVRIER 1918

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste
TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09
ANNONCES
Agence MURATET & Cie
89, rue d'Hauteville
TÉL. : NORD 71-11

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
Les Abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an ils partent du 1er de chaque mois.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement et par poste

Toutes les Vraies Françaises debout contre la Propagande Défaitiste

L'organisation qui s'est fondée l'an dernier sous le nom de « Union des Grandes Associations contre la propagande ennemie » et qui a pris pour devise : Toute la France debout pour la victoire du droit, *tient aujourd'hui Salle des Sociétés savantes, 8 bis, rue Danton, son Congrès annuel.*

Le mardi 9 Février, une séance solennelle en Sorbonne. Ce groupement avait été inauguré par une cérémonie semblable, l'an dernier, à la Sorbonne. Ce groupement avait été affirmation publique de la volonté de ses adhérents à poursuivre le triomphe de la Justice. La manifestation d'aujourd'hui répète cette affirmation avec une autorité et une énergie augmentées par plusieurs mois d'efforts communs et la confiance que nous avons puisée dans l'efficacité de notre union.

Cette grande assemblée publique sera suivie de séances consultatives, où les délégués de Paris et de Province se concerteront en vue de l'unité et de l'intensité croissantes de la propagande. Nous donnerons dans le prochain numéro le compte-rendu de ce Congrès avec l'espoir que le plus grand nombre de nos lecteurs et de nos lectrices viendront s'associer aux initiatives qui en émaneront.

Les défaitistes, on le sait, n'aiment ni qu'on les appelle de ce nom, ni qu'on leur dénie la qualité de bons Français. Ils prêchent, disent-ils, la paix sans victoire, non la défaite, et ce, dans l'intérêt de la France.

Ne discutons pas. Trop de propagandistes de la paix sans victoire ont été publiquement convaincus de travailler pour d'autres intérêts que ceux de notre pays ; aucun doute ne saurait demeurer en tout esprit sensé et de bonne foi sur la portée de cette propagande. A quoi bon raisonner avec les autres : tout déjà leur a été dit ; et s'ils avaient pu ou voulu comprendre ce serait fait.

Mais on ne saurait nous demander de considérer comme de vrais Français les apôtres de la paix blanche, même quand ils sont sincères en jurant qu'ils veulent le bien de la France, puisque en réalité, ils concourent à la perdre ; lorsque, dans une âme, le sentiment de la patrie manque à ce point de clairvoyance, c'est qu'il manque de flamme et de profondeur. Internationalistes inconscients peut-être, les pacifistes de la paix blanche ne sont que des Internationalistes. Et ils ne peuvent valablement répudier l'appellation de défaitistes. Souhaiter une paix prochaine et la paix pour toujours, ce n'est pas du défaitisme c'est du Pacifisme au grand sens du mot, au sens d'avant-guerre. Vouloir, prêcher maintenant la conclusion de la paix, c'est vouloir, c'est prêcher une paix de défaite pour les Alliés ; c'est du Défaitisme. Les chefs les plus autorisés du vrai pacifisme sont si conscients du détournement de ce titre par les dissidents qu'ils en cherchent un autre pour eux-mêmes ; dans la revue *La Paix pour le Droit*, ils proposent « Juripacisme ». Qu'ils gardent leur nom ! La conscience publique les a vengés en inventant Défaitisme.

Les lecteurs anciens de *La Française* ignorent point que, dès les premiers mois de la guerre, très peu de temps après la victoire de la Marne, la propagande défaitiste a enrôlé certaines femmes et activement visé à entraîner les masses féminines. Cette propagande est habile autant que multipliée et incessante ; elle a gagné d'autant plus de terrain qu'on lui a longtemps laissé le champ à peu près libre. Si on ne le met barre résolument, elle progressera encore, elle continuera d'abuser des esprits trop ou trop peu simples, par d'adroits sophismes et par la mise en jeu savante de toutes les ressources du sentimentalisme.

Il faut que les vraies Françaises, celles qui croient à la nécessité de continuer « à tenir », ne se contentent plus de le croire mais que toutes, elles s'enrôlent activement contre le défaitisme.

Beaucoup n'ont pas le goût de l'action : qu'elles se fassent violence ; c'est le devoir ; je pourrais citer — et sans chercher bien loin — certaines femmes, parmi les plus agissantes de l'heure qui ne se plaisent qu'à lire et écrire et détestent se dépenser autrement. Beaucoup aimeraient l'action et sont timides ; qu'elles osent, il le faut. Beaucoup enfin sont déjà extrêmement occupées par des tâches diverses ; qu'elles y ajoutent la propagande patriotique, car plus que personne, elles la peuvent rendre efficaces.

L'effort que nous demandons ici sera souvent douloureux. Tant pis ; ou plutôt tant mieux. Car lorsque les uns souffrent tout pour notre cause, on ne peut que se sentir fier et heureux de souffrir un peu afin de les soutenir.

Ce fut, je crois, une grave erreur dans la Direction morale de la guerre que de s'appliquer par tous les moyens à persuader l'arrière qu'on ne lui demanderait d'autres sacrifices que ses deuils ; de lui farder ensuite ceux qui s'imposaient. Dans un pays en guerre la guerre est pour tous. Chacun la doit payer non seulement de son cœur mais de son corps ; et à l'arrière comme au front, c'est le sentiment de l'héroïsme qui doit dominer tous les autres. N'est-il point singulier qu'on n'ait pas osé réclamer, qu'on ose à peine réclamer qu'il se traduise par un effort personnel de tous, dans cet « esprit de mortification » dont parlait spirituellement la semaine dernière notre collaboratrice, Odette Bussard.

Que toutes les vraies Françaises se mortifient en ajoutant aux œuvres de secours qu'elles soutiennent depuis trois ans et demi l'œuvre de propagande morale contre le Défaitisme.

Par quels moyens ? Les mêmes que dans toute propagande.

La prédication par les écrits et les paroles ;

L'exemple du sacrifice personnel à la cause prêchée ;

La lutte contre les abus qui la compromettent.

Nous ne demandons pas à toutes les vraies Françaises de se transformer en écrivains ou en conférencières. Toutes cependant peuvent par la correspondance et la conversation redresser les idées fausses et les assertions inexactes du défaitisme. Toutes surtout peuvent s'unir à l'action des grandes sociétés de propagande en répandant et diffusant leurs publications dans la région qu'elles habitent ; ou leur adressant des suggestions et des renseignements utiles à leur orientation ; en appelant leurs conférenciers. Nous indiquerons dans notre prochain numéro et le suivant, d'une manière plus précise quelles sont ces sociétés et quels moyens elles mettent à la disposition du public. Nous résumerons et compléterons ainsi les renseignements que nous avons donnés de semaine en semaine.

Est-il besoin d'insister sur ce que doit être la propagande par l'exemple du sacrifice personnel. Notre Ligue des restrictions est une des formes de cet exemple.

Quant à la lutte contre les abus qui compromettent la cause de la victoire, nous n'avons cessé ici de la pratiquer de notre mieux. Nous continuerons en nous efforçant d'y associer nos lecteurs et nos lectrices. Le sacrifice est hélas ! la loi de la guerre, cette même loi condamne toute occasion de souffrances inutiles. Il n'est que trop de ces occasions dans le désordre inhérent à tous les cataclysmes. Supprimer ces occasions et leurs causes, travailler à organiser moralement et matériellement le mieux-être des combattants, des travailleurs, des travailleuses qui portent le plus lourdement les peines et les responsabilités de la guerre est un devoir absolu pour quiconque pense et dit que la guerre doit être soutenue « jusqu'au bout pour la victoire du droit ».

Ce triple devoir de prédication, d'exemple et d'action réformatrice, toutes les vraies Françaises qui nous lisent le voudront remplir en entier et y entraîner celles qui dans leur entourage ne l'auraient pas encore compris.

Jane Misme

ERRATA. — Dans l'article de Mme Comparu à cette place la semaine dernière, nos lecteurs auront d'eux-mêmes rétabli certains mots dénaturés par des coquilles : Fournier a été mis pour Fourrier ; Orven pour Owen ; enseignement **secondaire** pour **scolaire** ; économie **pratique** pour **politique**.

Conférences d'Education Municipale

Nos lecteurs trouveront encarté dans ce numéro, le programme complet des conférences organisées par l' « Union Fraternelle des Femmes ». Rappelons que la première, annoncée ici la semaine dernière, a lieu le dimanche 10 février, 16, rue de la Sorbonne

La seconde le 17 février, même heure et même salle, sera présidée par M. le Dr Juillet, maire du 16e arrondissement, qui entretiendra les prérogatives du maire à Paris et en province. M. Rébeillard, du Conseil municipal de Paris parlera des Elections en général et Mlle Miropolsky, avocat à la Cour, dira ce qui adviendrait « si les femmes votaient ».

DÉFENSE ET PROTECTION DES TRAVAILLEUSES ET DE LEURS ENFANTS

POUR L'APPLICATION DE LA LOI DE JUILLET 1917

Le Ministre du Travail a signalé aux inspecteurs du travail l'initiative prise par la direction des Chantiers et Ateliers Augustin Normand. Cette Société a adressé un appel aux industriels du Havre qui emploient des femmes, afin qu'ils établissent dans les usines mêmes, ou dans les quartiers habités par les ouvrières, des crèches et chambres d'allaitement. Le Ministre engage les inspecteurs à provoquer la création d'œuvres analogues dans leur circonscription.

Notes d'Actualité

La Réponse des Parisiennes au raid des Gothas sur Paris

« C'est dans *ma* rue, Monsieur, que la bombe est tombée, disait l'autre jour à un journaliste un gamin de Paris. Et il paraissait tout fier, non pas d'avoir échappé à un danger si proche, ni même (ce qui n'est pas certain), de n'en avoir pas eu peur, mais simplement d'y avoir été exposé. Nous avons toutes éprouvé quelque chose d'analogue, nous, les civiles, les préservées, qui jusqu'ici ne connaissions de la guerre que ses menues complications (j'allais écrire : ses complications de menus). Nous nous sentons un peu moins au-dessous du niveau des héros ; participer en quelque mesure à leurs risques, n'est-ce point participer d'autant à leur gloire ? Et nous manifestons pour les femmes des provinces mieux abritées, un dédain de poilues envers des pékines.

Orgueil bien puéril, dira-t-on ; pourtant, comme toutes les choses humaines, il a une valeur sérieuse. Nous sentions quelque gêne, avouons-le, à affirmer notre foi dans la nécessité de la prolongation de la guerre. C'est qu'il nous était bien facile, à nous d'aller « Jusqu'au bout ! » Nous n'y risquions que la vie des autres. Cet horrible soupçon d'égoïsme et d'indifférence aux souffrances du front, aucun soldat ne l'a conçu contre nous. Tous au contraire désirent que nous, et Paris, restions le plus possible pareils à nous-mêmes et que rien n'effleure notre tranquillité. J'ai même vu la lettre touchante d'un jeune artilleur qui fait partie de la défense contre avions et qui va jusqu'à s'excuser d'avoir laissé passer les oiseaux de mort !

C'est donc notre seule conscience qui se troublait de notre situation de privilégiées, d'embusquées malgré nous. Ce raid qui fut une vraie bataille sur nos têtes, ses conséquences tragiques, la possibilité de la récidive, nous soulagent de l'horrible remords. C'est notre vie à nous que nous exposons en demandant que la guerre continue, et c'est pourquoi nous sommes plus libres de répéter : « Jusqu'au bout ! »

La paix « pleine d'honneur » boche, que l'ennemi n'a su obtenir par les armes ni par les perfidies, il l'escomptait sur la pusillanimité des Parisiennes frivoles. Il sait notre influence, et que de notre attitude peut dépendre celle de la Nation : car qu'est-ce qui resterait bien résistant dans le corps de la France, si Paris, son cœur et son cerveau, perdait son bon équilibre ?

Aussi nous avons le droit d'être un peu fières. Notre attitude a réellement la valeur d'une victoire, nous la maintiendrons, quoi qu'il arrive ; nous nous montrerons les dignes émules de « ceux du front » et à la peur louche, mère de la défaillance, nous opposerons à notre tour le mot immortel de Verdun : « On ne passe pas. »

Alice Berthet.

Formons une Ligue pour les Restrictions

Nous donnerons dans notre prochain numéro le projet de constitution de notre ligue pour laquelle les adhésions continuent à nous arriver. Nous demandons maintenant à nos premières adhérentes de se mettre à l'œuvre et de faire autour d'elles de la propagande en collaborant aux initiatives que nous indiquons ci-dessous. Est-il besoin de leur signaler qu'une des meilleures formes de propagande pour les restrictions autant que pour la formation et l'entretien de la mentalité féminine désirable est la diffusion de notre journal.

⁂

Vous avez grandement raison de former une ligue pour les restrictions. Il est, en effet, scandaleux en ce terrible temps de guerre, de voir s'étaler dans les vitrines des pâtissiers des quantités de gâteaux et à des prix exorbitants. Il serait à souhaiter que pour défendre notre patrie, toutes les Françaises se mettent en grève contre les pâtissiers en prenant l'engagement de ne rien leur acheter.

Remember.

Thiat, 31 Janvier 1918.

Avec le plus grand plaisir, je vous envoie mon adhésion, pour la Ligue des Restrictions, ainsi que celle de quelques personnes de mon entourage.

Depuis longtemps déjà, pâtisseries et confiseries auraient dû être fermées pour le plus grand bien de l'épargne et de la santé publiques.

Que les bonnes âmes intéressées ne plaignent pas trop les ouvriers qui pourraient se trouver sans travail si nos dirigeants voulaient prendre cette mesure. L'agriculture manque de bras. Tous ces braves gens pourraient bien faire une campagne agricole. Ils gagneraient de 8 à 10 francs et plus par jour ainsi que leur nourriture et feraient dans nos campagnes une bonne provision d'air pur, bien préférable à celui qu'ils respirent ordinairement au milieu de leurs fourneaux.

C. Sénamaud,
Institutrice à Thiat (Hte-Vienne).

Nora Roy, Julia Roy-Vasserot, Ernestine Roy.

J'adhère bien volontiers à votre Ligue, souhaitant même qu'elle devienne assez puissante pour imposer des restrictions aux commerçants.

S. Genin.

Neuilly, 29 Janvier 1918.

C'est avec plaisir que je m'associe à votre Ligue pour les restrictions, bien qu'à mon avis, il vaille mieux « produire » que « restreindre »... mais, du moment qu'il est démontré qu'à l'heure actuelle nous sommes dans l'impossibilité de produire suffisamment, nous devons mettre tout notre patriotisme à réduire au minimum nos besoins afin de réserver le plus possible les matières premières et les moyens de transport à la défense nationale. Si on avait parlé « raison » aux femmes, dès le début de la guerre (au moment où elles tricotaient avec tant d'entrain !) en leur indiquant le moyen de réaliser pratiquement leurs bonnes intentions, que d'excellente besogne aurait pu être faite !... Malheureusement, la majorité a vu les erreurs commises par ceux qui étaient chargés de nous organiser, et la confiance s'est envolée, laissant libre cours à l'égoïsme individuel... et le petit nombre faisant des restrictions volontaires, regrette de n'être qu'une goutte d'eau dans la mer !

Pour ce qui en est des pâtisseries, il y a longtemps qu'elles auraient dû être fermées.

Puisque l'honnêteté est rare dans le commerce et que seule la concurrence empêche ceux qui détiennent les denrées indispensables à la vie de les vendre n'importe quel prix, créons cette concurrence en fondant le plus grand nombre possible de coopératives. Mais non pas des coopératives misérables où l'on ne trouve presque rien, mais de véritables magasins bien approvisionnés où l'on vendrait les marchandises *au prix le plus bas*. On parle de créer des boucheries municipales, qu'on se hâte de les ouvrir, en leur adjoignant une épicerie-cordonnerie, je ne doute pas de leur succès.

L'état de chose actuel ne touche guère le millionnaire (ou l'ouvrier d'usine qui gagne plus qu'un colonel !), mais il réduit à la misère la plus noire les ménages aux ressources modestes (qui ne peuvent pas faire grève, eux !) et qui sont obligés d'équilibrer leur budget sur des ressources d'avant-guerre... le plus souvent réduites elles-mêmes par des revers !

Groupons-nous, femmes d'action, soyons solidaires au lieu de nous jalouser, essayons d'améliorer le sort de nos sœurs.

Supplions les femmes du monde qui ne sont dépourvues ni d'intelligence, ni de cœur, de laisser de côté certains préjugés qui paralysent leurs bonnes intentions. Qu'elles ne disent pas, en pinçant les lèvres : « une femme du monde ne fait pas ceci, ne fait pas cela »... Qu'elles prouvent au contraire que nous, femmes du monde, nous savons tout faire et tout comprendre !

Que cette terrible guerre, si pleine d'enseignements, et dont le vieux monde sortira peut-être rajeuni, n'a pas passé sur nous sans nous avoir « rien appris, ni rien fait oublier »... ce serait trop humiliant !

Gabrielle Sahuqué-Kunkler.

J'adhère à votre Ligue pour les restrictions.

M. de Crisenoy.

Chaleureuses approbations à votre récent appel.

M. Gemalhing.

Quelques initiatives de Propagande pour les Restrictions

Auxquelles les adhérentes de notre Ligue Nationale des Femmes pour les restrictions et la production sont priées de participer.

Pétition du « Conseil National des Femmes » au Ministre du Ravitaillement.

Demander le texte au Siège du Conseil 1, Avenue Malakoff, Paris. Le signer, le faire signer.

Appel et très utiles renseignements sur l'alimentation rationnelle, approuvés par M. le Docteur Pugliano et dressés en un tableau très clair, publiés par l'*Entr'aide Féminine* de Marseille qui a déjà formé une « Ligue des restriction volontaires et de l'Alimentation raisonnée ».

Demander des textes au siège de l'*Entr'aide*, 1, rue Gyptis, Marseille et les propager. La Ligue ne percevant point de cotisation, demande à être aidée pour les frais des tracts. Envoyer cinq centimes par exemplaire demandé.

Tracts de « La Ligue Nationale des Economies » de laquelle *La Française* a souvent déjà et longuement parlé à ses lecteurs. Voici les titres des tracts :

Economisons le Sucre ;
Pour économiser les tissus et les cuirs ;
Economisons le Papier ;
Economisons le Charbon ;
L'Economie de Lumière ;
Economisons le Pain ;
Economisons le Blé ;
Economisons la Viande ;
Economisons l'Alcool.

Demander ces tracts au Siège de la Ligue, 36, rue Vanneau, Paris et y envoyer les adhésions à la Ligue.

Cotisations : Membre adhérent, 3 fr. ; membre actif, 10 fr. ; membre fondateur (une fois payés) 50 francs.

Brochure du « Comité et Propagande Grenoblois » préparée par M. Marcel Porte, professeur à la Faculté de Droit de Grenoble. Titre : *Serrons d'un cran notre ceinture.*

Ecrire pour se la procurer à l'Imprimerie Régionale, 39, Avenue Alsace-Lorraine, Grenoble (Isère).

Brochure de M. Paul Gemalhing, chargé de cours d'Economie Politique à l'Université d'Alger : *Comment et Pourquoi économiser.*

Imprimerie Algérienne (Alger).

Au Parlement

LA HAUTE COUR

Dans sa séance du 21 janvier, le Sénat s'est constitué en Cour de Justice à l'effet de juger M. Malvy, ancien ministre de l'Intérieur, renvoyé devant cette juridiction par une délibération de la Chambre des Députés, du 28 novembre 1917.

La Haute Cour ayant décidé de procéder à un « complément d'enquête » ou plus exactement à une enquête, puisque la Chambre s'est refusée à ouvrir une instruction, s'est ajournée à une date ultérieure ; le Sénat a repris ses séances le 24 janvier.

LA LOI DE PARDON

Ce jour-là — 24 janvier — la proposition de loi de MM. Henry Chéron et Ernest Cauvin est venue à nouveau en discussion; cette proposition de loi, dont toute la presse a parlé, attribue le droit de pardon aux tribunaux correctionnels à l'égard des prévenus qui n'ont pas encore été condamnés et étend le conditions de l'article 463 du code pénal.

Elle a trouvé de nombreux et chauds partisans, aussi bien parmi les membres de la Haute Assemblée que parmi les magistrats et les juristes les plus compétents ; elle a rencontré aussi quelques redoutables adversaires dont un sénateur, l'honorable M. Boivin-Champeaux, qui l'a combattue à la tribune.

Dans un prochain numéro, nous donnerons un exposé des principaux arguments fournis par ces diverses personnalités pour ou contre cette proposition de loi.

LES DROITS DE LA FEMME

Le groupe des droits de la femme a constitué son bureau ainsi qu'il suit :

Président M. Siegfried ; vice-président, MM. Doizy, Marin Andrieux, Merlin ; secrétaires, MM. Etienne Flandin, Roulleaux-Dugage, Gilbert, Laurent et Lancien ; questeur, M. Mauger.

Le groupe a décidé de mettre à l'étude les questions suivantes :

1° Droit de vote municipal pour les femmes ;

2° Accès des femmes aux titres et emplois universitaires ;

3° Egalité de traitement pour égalité de travail ;

4° Substitution du régime de la séparation de biens à celui de la communauté en l'absence d'un contrat matrimonial.

Cette dernière question notamment trouvera en M. René Viviani, ancien garde des Sceaux, un éloquent défenseur, prêt à soutenir de toute son autorité, non seulement cette revendication, mais encore celle relative au suffrage des femmes.

Diverses propositions de loi ont été déposées sur le bureau de la Chambre pendant cette dernière semaine ; nous en parlerons dès que nous en connaîtrons les textes.

Citons celle de M. Emile Magniez, député de la Somme, concernant le vote des femmes et celle de MM. Engerand et Ernest Flandin, concernant le régime des reprises de dot.

LE CONSEIL DES PUPILLES DE LA NATION

Dans sa séance du 24 janvier 1918, la Chambre a nommé par acclamation quatre membres du Conseil supérieur de l'Office national : ce sont MM. Léon Bérard, Simyan, Louis Puech et Mauger.

D'autre part, nous apprenons la nomination de MM. Beauvisage, sénateur ; Métin, député ; Emile Leven, président de Section à la Commission centrale d'assistance ; Maringer, conseiller d'Etat ; Ogier, directeur du contrôle au Ministère de l'Intérieur, également comme membres du Conseil supérieur de l'Office national des pupilles de la Nation.

M. C.-M.

Congrès Féminin Défaitiste en Suisse

Une de nos correspondantes Suisses nous écrit qu'elle relève dans une feuille défaitiste de Genève, l'annonce suivante :

« LA FEMME ET LA PAIX »

« Une conférence internationale de femmes pour la concorde entre les peuples doit avoir lieu à Berne, du 3 au 8 mars prochain. L'impulsion en a été donnée par des femmes appartenant aux deux groupes d'Etats belligérants qui s'adressèrent à cet effet, à la section suisse du Comité international de femmes pour une paix permanente. »

Le Comité d'initiative : **Clara Ragaz**, Zuric ; **Borga Mascucchelli**, Lugano ; Dr-Méd. **Sophie Erisman**, Zurich ; **Marguerite Gobat**, Genève ; Dr. **Gertrude Woker**, privatdocent Berne ; **Clara Homagger**, Zurich ; **Julie Mers**, Berne ; **Marta Waltard-Bertac**, Berne.

Notre correspondante qui nous connaît bien se dit par avance certaine, que les auteurs d'une « impulsion » de ce genre, s'il en est vraiment du côté des Alliés, ne peuvent se trouver dans les grandes Associations féministes françaises. Si ce Congrès a lieu et si toutefois des Françaises se proposaient d'y prendre part, nous ferions le nécessaire, afin de n'être confondues avec elles ni en Suisse, ni ailleurs.

LISEZ, FAITES LIRE

"La Française"

qui renseigne et défend les femmes les aide à remplir leurs devoirs et à obtenir leurs droits

POUR LA RÉSURRECTION DES CAMPAGNES EN FRANCE

La Mission des Propriétaires

Nous donnerons dans le prochain numéro le troisième article plus intéressant encore que les précédents de l'étude de Mme Marcelle Lautrel : Pour le retour à la Terre. *Nous publions aujourd'hui une lettre qui ajoute à ces études pour les renforcer, l'opinion d'une femme vivant elle-même à la campagne et en distinguant bien les besoins. Cette lettre fut adressée à Mme C. L. Brunschvicg, présidente de la Section du Travail du Conseil National des Femmes, après une séance de la section où l'auteur de la lettre avait assisté.*

J'ai vivement regretté d'être obligée de partir avant la fin de votre très intéressante réunion de vendredi. Comme il y a de bonnes choses à grouper, à développer ou à aiguiller.

Je m'excuse d'avoir dit à ces dames, si franchement qu'il nous fallait avant d'éduquer l'ouvrier, nous instruire nous-mêmes et le voir autrement, bien certainement, que plusieurs ne le voient.

La première chose à mon humble avis, avant de vouloir faire revenir l'ouvrier aux champs, c'est d'y revenir nous-mêmes.

Pourquoi beaucoup de propriétaires terriens les ont-ils quittés ? je ne cherche pas à le savoir, mais l'ouvrier l'a cherché et ne pouvait y voir qu'une raison : c'est que la ville offre plus de plaisirs, moins de fatigues et a un charme qui attire, ajoutez à cela qu'il s'est renseigné auprès de la domesticité des châteaux et que celle-ci (qui souvent dédaigne l'ouvrier des champs peu ouvert, moins dégourdi, vivant plus grossièrement), lui a fait miroiter les gros gages, la vie facile, le plaisir et que le pauvre, mal éclairé, s'y est laissé prendre et a été grossir la misère des cités.

La tête de notre société va certainement à la campagne un mois dans les plages, un autre aux eaux, deux quelquefois dans la propriété ancestrale, et après ce court séjour, croit reconnaître l'âme de nos simples ! Quelques-uns laissent un souvenir de leur passage mais on le regarde comme un dû (et n'en est-ce pas un), une excuse du luxe ou du plaisir qu'on est venu chercher dans le calme des champs.

La campagne on ne la connaît qu'aux heures charmantes des arbres fleuris, des récoltes dorées, des fruits savoureux, mais on oublie le froid de l'hiver, la pluie, la neige, la boue, les longues soirées auprès de la lampe fumeuse ! Si, réprimant ses goûts mondains on restait dans sa propriété pour y vivre ces longs mois d'hiver pour montrer aux humbles qu'on sait en supporter les intempéries, qu'on est habile à y occuper les longues heures du soir ; si l'on était là pour arriver au bon moment, lorsque la maladie attriste les chaumières, combien l'ouvrier des champs s'attacherait davantage à sa terre.

Mais il faut du courage pour sacrifier un peu de son bien-être, et c'est cela qu'il faudrait enseigner à la jeunesse. Cette jeunesse est nous dit-on, pleine d'ardeur, toute prête à fonder une association de terriennes, ce qui fait sourire doucement les patriciennes toutes émues pourtant de cette ardeur qui ferait tant de bien si elle était éclairée et dirigée.

Il n'y a pas de déshonneur, ces jeunes filles l'ont compris, à manier la bêche et le rateau, à traire une vache, à faire le beurre ; nos chers ouvriers se sentiraient appréciés si nous ne nous dégoutions pas de ces travaux et si nous leur montrions qu'on peut les faire en restant avec les mains soignées et une tenue correcte et même élégante et coquette aux jours de repos.

Comme elle ferait du bien la châtelaine qui réunirait la jeunesse pour la distraire, les hommes pour leur donner des jeux et des distractions morales, les femmes pour leur enseigner le moyen d'augmenter leur bien-être sans dépenser beaucoup ; et la voilà créée cette salle commune si désirée par l'une d'entre vous. Celle qui en serait l'âme, ce serait cette femme qui, en donnant de son bien donnerait son cœur. Par des causeries, elle ferait connaître l'hygiène, l'éducation morale et même artistique, et l'ouvrier se sentant aimé, oublierait la haine dont on l'a tant abreuvé !

Mais quelle tâche de patience ! quelle confiance il faut inspirer ! que d'échecs ! que de déboires, que de peine !

Voilà quinze ans que j'ai commencé en très petit ce que je prêche, m'occupant des enfants, des malades et des femmes, et j'éprouve encore bien des déceptions ; mais à force de leur donner l'exemple, de les aimer, je ne désespère pas de leur faire aimer cette terre si souvent ingrate, dont nous ne pouvons nous passer.

M. C.-M.

Héroïnes du Jour

MEDAILLES D'OR

Par arrêté du 28 janvier 1918, la médaille d'or des postes et des télégraphes a été décernée à :

Mlle Grousset (Blanche-Marie), dame employée à Hazebrouck, tuée le 13 décembre 1917 (bombardement de la ville).

Mlle Revillion (Berthe-Cécile-Marie-Joseph), dame employée à Béthune très grièvement blessée à son poste le 13 décembre 1917 (bombardement de la ville).

Questions du Jour

L'UNION OCCIDENTALE

Un éminent homme d'Etat portugais, M. Magalhaès Lima, qui fonda le premier journal républicain à Lisbonne, *O Seculo*, et qui est à la tête du mouvement féministe en Portugal, a conçu un vaste plan d'organisation des nations occidentales. Déjà de nombreuses personnalité de ces nations se sont ralliées à la thèse de M. Magalhaès Lima, telle qu'il vient de l'exposer très clairement dans une brochure : *l'Effort portugais et l'Union Occidentale* (1).

M. Magalhaès Lima, nous dit un fervent propagandiste de ses idées, M. Antoine Petit, est un apôtre, mais c'est un apôtre qui non content de convaincre, prétend réaliser et qui entraine les néophytes non seulement à partager sa foi, mais aussi son activité.

« Ancien Ministre de l'Instruction publique, il s'entoure d'Universitaires. Propagandiste, il aide les sommités politiques et intellectuelles de Paris à former le Comité France-Portugal, et les sommités politiques et intellectuelles de Lisbonne à former le Comité Portugal-France. Polémiste de longue date il frappe de nouveau aux portes de la Presse demande des articles, accorde des interviews. Et, vieux défenseur des revendications féministes, il réclame l'appui des femmes. »

Retraçant l'histoire glorieuse du Portugal, il donne son opinion, rassurante, sur les troubles intérieures de ce pays, qui ne peuvent rien changer à la direction de sa politique extérieure. Le Portugal ne peut échapper à sa « latinité ».

« Tout ce que nous avons fait de grand, nous l'avons fait parce que nous appartenions à cette grande famille, avions été élevés à cette grande école de la Latinité, créatrice de Droit et éducatrice de Liberté. »

Aussi est-ce *par intérêt* que le Portugal est entré en guerre : dans l'*intérêt* de l'humanité honnête :

« S'il est une vérité qui se dégage, impérieuse, au-dessus de la mêlée mondiale, c'est que désormais il ne sera plus possible à une nation honnête de rester neutre. Peut-être même sera-ce là une des bases de la future Société des Nations, la ligue de tous les peuples contre celui qui voudra s'attaquer à un autre. »

On parle beaucoup de la Société des Nations ; mais la grande question est de savoir si elle doit être créée maintenant en vue de la paix, ou sortir de la paix imposée par les Alliés.

« Tels seront les principes qui dirigeront la constitution de la Société des Nations, telle sera la Société des Nations ». Mais quelle civilisation devra imposer ses principes ?

« Ecartons les civilisations asiatiques et musulmane, l'une qui n'est réveillée que d'hier et l'autre qui est encore endormie ; écartons la civilisation slave qui n'est qu'un chaos ; il ne reste plus en présence que la civilisation germanique et la civilisation anglo-latine. Cette mise en parallèle résout la question ? »

Mais pour être capable de diriger plus tard cette société des Nations, il faut que l'union occidentale, comprenant toutes les nations latines, la Grande-Bretagne et ses dépendances civilisées, et enfin l'Amérique, soit elle-même constituée. Cette alliance préalable serait fondée sur des traités conclus directement de pays à pays, et sur des bases de confiance.

« Regardez ce qui se passe pour les prolégomènes de la Société des Nations. On n'y parle que d'arbitrages, tribunaux, pénalités, gendarmerie, comme si, dans la future Société, il ne devait y avoir que malveillance, discorde et conflits. Ce qui me fait penser au fiancé écoutant la lecture de son contrat de mariage : « Mais on ne parle que de ma mort là-dedans ! » Certes, oui, dans une Société bien organisée, il faut prévoir qu'elle contiendra des malhonnêtes gens ; mais ne concevoir l'organisation de cette Société qu'en vue de ces malhonnêtes gens et ne pas songer à organiser la vie des gens honnêtes, dans la conciliation, l'amitié et la paix, c'est perpétuer la politique du passé, la *politique de méfiance*. »

Au contraire, la politique de confiance est celle de l'avenir. Le grand espoir de l'Allemagne est que les Aliés ne parviendront pas à s'entendre sur le terrain économique. Il faudrait la décevoir, dès maintenant.

« Qu'ils forment dès maintenant leur union économique, prélude de leur union politique ; *qu'ils en signent le traité et le* PROCLAMENT, avec cette clause additionnelle : « Autant de *mois* l'Allemagne continuera la guerre militaire, autant d'années les Alliés continueront l'après-guerre économique. »

Et l'auteur conclut énergiquement :

« Si l'Occident ne forme pas *aujourd'hui* une Société des Nations, dans l'indépendance des démocraties ordonnées, l'Allemagne formera *demain* la Société des Nations, dans l'esclavage des autocraties démagogiques. »

TRACT DE « DROIT ET LIBERTE »

La Ligue « Droit et Liberté » met en vente, au prix de 0 fr. 20, une excellente petite feuille illustrée sur les raisons de la guerre et la façon dont il faut qu'elle se termine. Cette feuille a le grand avantage de pouvoir se déplier et s'afficher facilement. Nous tenons gratuitement un ou plusieurs exemplaires à la disposition de tous ceux de nos lecteurs et lectrices qui nous en feront la demande.

A. B.

LIVRES NOUVEAUX

Le Génie féminin français, par Marthe Bonsay (E. de Boccard, Paris), prix 3 fr. 50.

La Guerre qui passe, par Ch. Le Goffic (Blond et Gay, Paris et Barcelone), prix 3,50.

Napoléon et l'aube sanglante par la Princesse Louis Murat (E. de Boccard, Paris).

Récits de soldats, par J. Breton (collection Payot, Berger-Levrault, Paris-Nancy), prix [illegible].

La démocratie anglaise, par W. Steed (Edition de Foi et Vie).

La défense de l'esprit français, par René Benjamin (Blond et Gay, Paris-Barcelone).

La guerre française, par le général Mellerio (Blond et Gay).

L'effort de l'Afrique du Nord, par Augustin Bernard (Blond et Gay).

L'effort canadien, par Alfred Baudrillart (Blond et Gay).

La Femme dans la Société Politique

Sous ce titre, M. Joseph Barthélemy, professeur agrégé à la Faculté de droit a commencé, le 2 Février, un cours à l'Ecole des Hautes Etudes Sociales, 16, rue de la Sorbonne, Paris. « Il serait bon que beaucoup de féministes et de non-féministes l'entendent » nous écrit Mme Pauline Hebour après avoir assisté à la première séance (dont nous avons été avertis trop tard pour l'annoncer). Voici le compte-rendu de cette première leçon.

⁂

LE DROIT DES FEMMES AU SUFFRAGE

Après avoir expliqué comment il entendait traiter la question du point de vue scientifique, en faisant abstraction des idées préconçues et des préjugés, M. Joseph Barthélemy démontre que le droit des femmes découle des principes mêmes des gouvernements démocratique. Les Anglais nomment le gouvernement représentatif, gouvernement par **consentement** ; si la moitié de l'humanité est exclue du droit de vote, cette définition n'est plus juste. La logique démocratique appelle les femmes dans la société politique.

Les femmes **ont besoin** du bulletin de vote. Dans le régime parlementaire le vote c'est le choix des hommes qui détermineront les grandes lignes de la politique intérieure et extérieure du pays. Si les femmes en sont exclues, elles peuvent craindre que se réalise cette parole de M. Millerand : « Les législateurs font les lois pour ceux qui font les législateurs. »

La collaboration des hommes et des femmes dans l'œuvre législative y détruirait l'injustice.

Le vote est nécessaire aux femmes pour défendre les intérêts communs à toutes les femmes, les intérêts de celles qui travaillent et les intérêts généraux de la société.

M. Joseph Barthélemy montre tout ce que les femmes, jeunes filles, femmes mariées, mères, veuves, peuvent reprocher au Code napoléoien.

Si la femme doit vivre au foyer, ne doit-elle pas avoir une influence sur la législation qui règle la vie du foyer ?

Il y a aujourd'hui des femmes qui travaillent. Nous estimons qu'elles doivent rester à la maison. Mais il faut qu'elles le puissent ! Toutes ne se marient pas et la vie plus chère, les goûts nouveaux, le développement de l'industrie fait que le mariage ne supprime pas toujours cette nécessité du travail !

Ne souhaitons pas que les femmes se ruent vers les métiers masculins. Mais ne les obligeons pa à choisir entre la misère, le mariage ou la prostitution. Laissons-leur la liberté du travail.

Les femmes ont besoin du bulletin de vote pour se protéger contre la protection des hommes.

Sur ce point, la législation masculine se résume ainsi : « Tu ne feras pas... » M. Joseph Barthélemy pose le principe de l'égalité des salaires. L'instrument d'émancipation peut être le syndicat, mais il faut pour cela l'esprit social et la femme ne peut avoir l'esprit social si nous la tenons en dehors de la société.

L'expérience de cette guerre a montré la valeur éducative de la démocratie qui augmente **le pouvoir de résistance**. Pourquoi ne pas donner aux femmes cette éducation ? « Tous ceux qui vivent dans un pays doivent s'intéresser à la vie de ce pays. »

Et M. Joseph Bartélemy conclut que l'homme doit souhaiter la collaboration des femmes.

En nous excusant de résumé forcément court, et sec, nous ne pouvons que remercier l'éminent professeur d'avoir choisi un tel sujet et de nous apporte ainsi l'appui de sa parole.

Nous sommes certes très convaincues de notre droit. Saurons-nous toujours comment répondre aux arguments de nos adversaires ? Ce sera une excellente manière de nous préparer à une active propagande que d'aller entendre M. Joseph Barthélemy. Et c'est une heureuse fortune pour le féminisme de se voir défendu avec tant d'autorité, de clarté et d'esprit par ceux qui, comme M. Joseph Barthélemy, comme M. Berthélemy qui traita le même sujet pour le Groupe de Paris de l'U. F. S. F. comme d'autres encore, ont mission d'enseigner le Droit.

Pauline Rebour.

Voici le tableau de cette série de conférences :

Les samedis, à 5 h. 1/2, 16, rue de la Sorbonne.

1. — Le droit des femmes au suffrage, 2 février.

2. — Histoire du mouvement suffragiste, 9 février.

3. — L'exercice des droits politiques restreints par des femmes : expérience du vote local, 16 février.

4. — L'exercice des droits politiques complets par les femmes : expérience de l'Amérique, des pays scandinaves, des colonies anglaises, 23 février.

5. — Résultats pratiques du suffrage féminin. Les élections avec les femmes. Influence de la politique sur les femmes et la vie de famille, 2 mars.

6. — Influence des femmes sur la politique : protection de l'épouse, de la mère, de l'ouvrière, de l'enfance, 9 mars.

7. — Lutte législative contre les vices sociaux. Irresponsabilité sexuelle, prostitution, paradis artificiels. Conclusion, 16 mars.

Carrières Féminines

ECOLE DE SAGES-FEMMES DU SENEGAL

Par décret du Président de la République, en date du 14 janvier, une école de médecine est fondée à Dakar. Placée sous la haute autorité du directeur du service de santé, inspecteur général des services sanitaires et médicaux de l'Afrique occidentale française, cette école a pour mission de former des médecins indigènes et des sages-femmes indigènes, auxiliaires indispensables du médecin européen.

Le rapport présenté par le conseil des Ministres, en vue de cette fondation, insistait sur le rôle bienfaisant que les praticiennes diplômées ne tarderaient pas à jouer dans la colonie, et ajoutait que la confiance inspirée par elles pourrait avoir la conséquence heureuse de diminuer le taux de la mortalité infantile, très élevé dans nos colonies d'Afrique occidentale.

Faute de place, nous sommes obligés de remettre encore l'insertion du programme du concours de Grignon.

Nous donnerons dans le prochain numéro d'utiles renseignements sur la carrière pour travailler des avances sur les sommes qui lui seront versées en réparation des dégât subis. Un régime d'assistance spécial s'est même créé pour faciliter aux réfugiés la reprise de la vie habituelle et leur faire reprendre racine au pays par tous les moyens.

La question du réveil agricole et industriel dans les régions reconquises reste à l'ordre du jour de la Section et chacune des séances de l'exercice sera consacrée à une Causerie sur l'une des œuvres actives de la reconstitution. Le 23 février prochain, Mlle Javal parlera du Secours d'urgence. Au cours des réunions suivantes seront donnés des comptes-rendus de l'action du « Devoir Social, de l'Armoire Lorraine, du Secrétariat des villages libérés », etc. L'urbaniste distingué, M. D. Alf. Agache, auteur de la Reconstruction de nos cités détruites, résumera les traits distinctifs de son nouvel ouvrage « Nos agglomérations rurales ; comment les aménager ».

D'autre part, la Section poursuit ses enquêtes sur les Vestiaires fonctionnant à Paris. Il est rendu compte d'une visite très intéressante faite au Vestiaire affilié à l'Union des œuvres du XIVe arrondissement, qui fonctionne depuis septembre 1914, sous la direction de Mme Vanelle, et à une entente avec les Vestiaires du quartier pour empêcher les doubles emplois. Lecture fut donnée de la série de cantines et de restaurants féminins, existant dans le VIe arrondissement. Cette liste, communiquée par Mme Zimmern, ne comporte aucun restaurant gratuit : l'ère des restrictions et de la vie chère les a fait disparaître. Pourtant, il importe de signaler la Cantine de l'Odéon, qui fournit un repas pour 0 fr. 40 ; son bon fonctionnement est dû à une femme de cœur dont le dévouement égale la modestie.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à six heures.

Nous donnerons dans le prochain numéro le compte-rendu de la Réception des Américaines.

Guerre à l'Alcool

LES INTÉRÊTS A MÉNAGER

— « Vous portez atteinte à la liberté, idée directrice des temps modernes ! Car vous allez jusqu'à réclamer diverses mesures prohibitives : limiter le nombre des débits, interdire la consommation de l'alcool. Déflons-nous des abstinents comme de tous ceux qui veulent régenter l'humanité ! Laisser chacun agir librement paraît préférable. » — Que de fois l'on invoque la liberté, celle du commerce, celle de la presse, etc., en oubliant la si juste définition de la Déclaration des droits : « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. » Elle ne saurait donc devenir une possibilité illimitée de nuire à autrui. Dira-t-on que les vendeurs de toxiques, opium, alcool, morphine, cocaïne, etc., comme les tenanciers de tripots ou les marchands de pornographie, ne nuisent à personne ? La société a le droit de protéger les victimes, même les victimes consentantes par ignorance ou défaillance morale, et de s'interposer entre l'individu faible et celui qui bénéficie de ses faiblesses, les encourageant pour les exploiter. A plus forte raison a-t-elle le droit d'intervenir en faveur des victimes innocentes auxquelles ne pense ni le jouisseur, ni le vendeur de jouissances. Et quand ces victimes sont la descendance, c'est-à-dire cette société même continuée dans l'avenir, les sauver, c'est se sauver elle-même, les défendre contre les causes de dégénérescence, c'est se défendre elle-même ; et qui pourrait lui contester le droit de légitime défense ? Tout pays possède une certaine quantité de richesses, dont on dresse l'inventaire approximatif : ce *capital-argent* n'est pas à dédaigner ; combien plus précieux son *capital-hommes*, c'est-à-dire l'ensemble de sa population active et saine, avec un patrimoine de qualités physiques et morales qui ne s'évalue pas en chiffres, mais cependant produit les richesses calculables. Ne faites pas fi du capital-argent : mais avant tout *gardez-vous de toucher au capital-hommes*, et même veiller jalousement sur lui. Le capitla-alcool compromet impartialement l'un et l'autre !

Ad. Pignolet,
Professeur de Philosophie au Collège Saint-Germain-en-Laye.

⁂

Adhérez, faites adhérer à *L'Alarme*, Adhésion : à partir de 1 franc par an.

Membres ayant droit au vote : 10 francs (minimum). Membres donateurs : 500 fr. (minimum). Adresser les cotisations en timbres ou mandats au siège social, 45, rue Jacob, Paris. Président: M. JEAN FINOT.

ECHOS

Encore les lycées de jeunes filles.

La Commission chargée d'étudier la réforme de l'enseignement secondaire féminin, aura terminé ses travaux dans deux mois. Sans préjuger de l'avis de la majorité, M. Lucien Poincaré, vice-recteur de l'Académie de Paris, interrogé par un de nos confrères, a fait espérer une solution qui satisfera à la fois les studieuses « désintéressées » et celles qui se préparent à entrer dans une carrière lucrative.

Le Bochofage.

Nous avons reçu un journal du front, dont le bureau de rédaction est un secteur postal. Cet « organe anticafardeux », intitulé le *Bochofage* et dont le prix s'élève à 0 fr. 00 pour les poilus et à 2.000 francs en or pour les embusqués, a un rédacteur en chef et une sympathique *marraine*, Mme Rossolin, de *La Française*.

LES LIVRES

LIVRES DE SOLDATS

A la triste moisson des jeunes hommes et des intelligences en fleur, correspond une moisson de livres où les proches et les amis essaient de conserver pour la postérité quelque chose de l'âme des disparus. La postérité attachera-t-elle autant, ou plus de prix que nous à ces révélations de la jeune France, à ces promesses d'avenir irréalisées ? Peut-être serait-il plus prudent de lui laisser juger elle-même entre tant de manuscrits, de lettres, de documents ce qui vaut de sortir de l'oubli. Nous manquons de recul et il y a dans tout cela tant de vaillance, de mépris du danger, d'abnégation franche, de soumission simple au devoir, que tout nous émerveille et que notre sens critique se tait.

Dans les *Lettres d'un combattant* du lieutenant Etève, adressées presque toutes à sa mère, on sent un esprit très français, très cultivé, s'intéressant à tout, s'assimilant vite et bien beaucoup de choses. La même intellectualité fine, apparente la plupart de ces livres. Puisqu'il faut faire la guerre pour défendre la patrie, on offre sa vie sans arrière-pensée, ce qui est pour la France, ne se discute pas. Mais cela n'empêche pas les gouts individuels de rester les mêmes ; le voisinage continuel de la mort ne peut réussir à absorber complètement la pensée qui retourne au moindre loisir à ses chères occupations. Ainsi, le soldat musicien reconnait dans le paysage coupé de tranchées, tel ou tel décor d'opéra ; un chat maigre courant dans un boyau inspire au philosophe (Lieutenant Etévé), une page délicieuse de finesse et de bonne humeur, où il affirme que les chats sont en train d'évoluer en rats, conformément aux lois de Darwin, le rat étant l'animal le mieux adapté à la vie des tranchées. L'infirmier-major Bourceret (*Sur les routes du front de Meuse*), goûtant un peu de repos chez la bonne hôtesse après de rudes journées, n'oublie pas de citer Virgile. Avec le sous-lieutenant Boucheron, autrement dit M' Georges Boucheron (*L'assaut, l'Argonne et Vauquois*), nous avons une autre attitude, celle de l'avocat qui, habitué à voir en toutes choses deux faces, le pour et le contre, analyse les faits et se méfie de ses impulsions ; mais quelle sincérité dans cette analyse, quelle lucidité dans cette mé-

« C'est ma première attaque, j'avoue que j'ai le cœur un peu ému... Je ne crains pas la mort, je sais qu'elle peut me rendre visite, mais presque toujours monte à la pensée, l'impression qu'elle sera plutôt près du voisin que de soi ; j'ai la crainte de l'inconnu, de quelque chose de vague que je ne puis définir, j'ai les nerfs tendus, j'ai peur d'avoir peur. »

Me Henri Robert qui préface son jeune collègue, narre sa carrière glorieuse de soldat.

Quelques-uns de ces acteurs-historiens de la guerre s'attachent à un certain groupe d'armée et le suivent dans ses déplacements. M. Henri René retrace avec une vérité poignante les exploits et les souffrances d'un bataillon en Alsace, en Lorraine, aux batailles de la Marne, d'Ypres, d'Artois et de Verdun (*Jours de gloire, jours de misères*), tandis que M. Le Bail, avec *La brigade de Jean Le Gouin* nous fait assister à l'héroïque défense de l'Yser. (Jean Le Gouin est paraît-il une façon de dire : un « poilu marin »).

M. Gaulène présente quelques types de combattants (*Des soldats*) dans des récits émouvants, mais souvent un peu déprimants. L'impression inverse de réveil d'énergie, de mâle fierté, ressort du beau livre du Capitaine Delvert : *Des héros*, et Marcel Prévost a raison de féliciter l'auteur « d'avoir écrit ce livre et plus encore de l'avoir vécu. »

La littérature de guerre exprime l'âme française, elle dit sa foi en la victoire dans cette victoire pour laquelle le lieutenant Joubaire, mort au champ d'honneur, acceptait d'avance si noblement le grand sacrifice : « (*Pour la France*)... la victoire qui jettera à la face du monde enfin convaincu les preuves de notre force de notre héroisme et de notre vitalité, cette victoire, j'ai confiance en elle, je l'espère avec toutes les forces de mon âme, et pour l'obtenir je donnerai jusqu'à la dernière parcelle de mes forces, jusqu'à la dernière goutte de mon sang. »

En face de nos héros du front, le capitaine Paul Patté a voulu louer le courage ou, comme il dit, *le Cran* des civils et des civiles. Les traits qu'il cite, incontestablement vrais, sont bien caractéristiques de cette même simplicité dans l'acceptation du sacrifice que nous admirons chez nos soldats. La veuve d'un colonel qui va travailler aux usines pour élever ses sept enfants « comme si leur père était là », et la pauvre vieille Million, dont le nom est une ironie, réduite à la plus horrible misère et qui secourue par l'auteur, trouve un moyen délicat de prouver sa reconnaissance, sont bien, malgré le contraste de leur rang social, toutes deux des femmes de France. De même la vieille grand'mère qui a recueilli « les quatre-z-enfants » de sa fille morte, et qui répond à la question : « De quoi vivez-vous ? » par ces paroles de vaillance tranquille : « Eh ben, j'ai l'allocation, rapport à Ugène qu'est aux Armées d'la guerre. Ulalie gagne un peu, elle est couturière dans les modes. Ça irait, si j'avais pas à payer la pension des trois gosses... c'est moi qui fais la tambouille ! » Et l'auteur d'ajouter : « Je n'ai pas entendu Louis XIV lançant son fameux : « l'Etat c'est moy ! » mais il y a un son de parenté entre les deux interjections ».

Le Général Niox a écrit la préface de cet ouvrage et Frédéric Masson la « postface ».

Alice Berthet.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS FÉMINISTES

Conseil National des Femmes Françaises

SECTION D'ASSISTANCE ET DE PREVOYANCE SOCIALE

La réunion de la Section a eu lieu le samedi 26 janvier, 4, rue Pigalle, à 4 heures 1/2. L'ordre du jour comportait, avec le compte-rendu de la dernière séance donné par Mme E. Grumbach, l'étude de secours publics et privés dans les régions reconquises, et une série de communications sur les œuvres auxquelles s'intéresse la Section.

Mme Henry Nathan, vice-présidente, exposa les premiers résultats de l'effort admirable réalisé par les pouvoirs publics et les œuvres particulières dans les zones dévastées. Elle insista sur l'utilité de faire vivre la terre avant la maison : c'est pourquoi les maisons provisoires, montées par les soins de l'autorité militaire sont indispensables dans les communes libérées dont, bien souvent, plus de la moitié des immeubles a été détruite et l'autre moitié très endommagée.

Avec le Ministère de l'Intérieur, c'est le Ministère des Travaux publics qui s'occupe de la reconstitution des immeubles détruits et, le service technique de reconstitution des régions dévastées qui s'efforce de réparer systématiquement ce qui a été ravagé systématiquemet. Derrière le front nouveau sont venues des équipes du génie, lesquelles, sous la direction du général Pagès, font sauter les engins non éclatés et procèdent à la remise en état du sol. Sur des milliers d'hectares il faudra combler les tranchées et les entonnoirs, y installer le sol arable ; après seulement il sera possible d'envisager le réveil agricole dans son ensemble. En octobre dernier les ministres de l'Agriculture et des Finances ont institué un office de reconstitution agricole pour favoriser cette réorganisation. Ces ministres travaillent à l'œuvre de renaissance en collaboration avec les ministres des Travaux publics, du Commerce et de l'Industrie et du Travail et de la Prévoyance sociale. C'est pourquoi il a été fondé un Comité interministériel comprenant des délégués de ces divers ministères, ainsi que des personnalités compétentes. Le président en est M. Léon Bourgeois, promoteur de la dernière loi sur les habitations à bon marché et apôtre des questions sociales. Le décret du 10 août 1917, instituait auprès de ce Comité un Comité supérieur de coordination des secours publics et privés dans les régions envahies, complété en novembre par un Office national de coordination, uniquement chargé de centraliser les offres des œuvres et de les adapter aux besoins les plus urgents, pour éviter les lacunes et les doubles emplois.

En Meurthe-et-Moselle, dans l'Aisne, la Somme et l'Oise, la vie a commencé à reprendre partout où le sol n'était pas trop ravagé.

A Vitrimont s'est opéré la résurrection complète d'un village-type, par les soins d'un Comité californien représenté par Miss Polk.

A Nesle, Ham, Roye, Lassigny travaillent les dames de la Croix-Rouge américaine et celles de la « French Wounded Emergency Fund » qui procèdent elles-mêmes à la réfection des immeubles réparables, aux poses de portes et fenêtres, à la peinture des bâtiments, etc.

Des semences, du bétail, de la volaille et des instruments agricoles ot été abondamment distribués par : « L'Aide aux agriculteurs des régions envahies, l'Aisne dévastée, le Secours d'urgence, le Village reconstitué, la Société des Amis et le Secrétariat des villages libérés. » « Le Secours National, l'Armoire Lorraine, la Renaissance des foyers », ont distribué du linge et des vêtements, des ustensiles de ménage, ainsi que le « Devoir social et le Bon Gite », qui font des envois de mobiliers.

Nos alliés donnent généreusement une aide efficace et dans sa séance du 27 décembre dernier, le Comité interministériel votait des remerciements bien mérités à la Croix-Rouge américaine et à l'armée anglaise. Après un bref exposé de la question si complexe du règlement des dommages subis pour faits de guerre, Mme Henry Nathau conclut en souhaitant que les Commissions d'évaluation des dégâts aient promptement terminé leur travail, afin de permettre aux sinistrés de relever les ruines et de participer bientôt à la vie économique du pays. Elle indique que le Gouvernement a pris des mesures pour que le [illegible]

Union Française pour le Suffrage des Femmes

ASSEMBLEE GENERALE DU GROUPE DE PARIS

Nous rappelons que les membres du groupe sont priés de bien vouloir assister à l'Assemblée générale qui aura lieu le samedi 9 février 1918, à 2 h. 1/2 précises, au Musée Social, 5, rue Las-Cases, sous la présidence de Mme de Witt-Schlumberger.

Ordre du jour :

1° Election du Comité du Groupe de Paris ;

2° Etude et discussion préparatoire du prochain Congrès de l'U. F. S .F. (28 mars 1918).

COURRIER DES LECTEURS

Mlle Brian. — Tous nos remerciements pour le fait que vous nous signalez qui se sera produit encore une semaine. L'ordre est rétabli.

Mme Herronschmidt est priée d'envoyer 0,50 pour son changement d'adresse.

Nous publierons dans le prochain numéro, le second article de notre série sur l'Education de l'Adolescence, la Co-éducation *par Marguerite Berthet, professeur d'école normale.*

Carnet Domestique

UNE NOUVELLE REVUE

Une nouvelle revue mensuelle, intitulée « Le travail chez soi et au dehors, l'Art d'en tirer parti », publie des articles écrits par des spécialistes sur le travail du bois, de métaux, la cuisine, la vie ménagère, la mode, l'art, l'élevage, le jardinage, la sténodactylographie le droit (Me Suz-Grinberg), etc. Directeur : M. Pierre Caupier, rédacteur en chef : M. Gaston Lèbre. Adresse : 16, rue Alphonse-Daudet (XIVe). Prix de l'abonnement : un an, 12 francs.

Primes à nos Abonnés

PREJUGE & PROBLEME DES SEXES

Le beau livre de Jean Finot est offert en

Prime gratuite

à tout abonné qui nous procure un second abonnement.

La Presse entière en France et à l'étranger a rendu un magnifique hommage à cet ouvrage qui a été traduit en anglais, en allemand, en espagnol, etc.

« Véritable encyclopédie de la femme, brillante prophétie de ses destinées prochaines », selon M. Seillière, l'éminent critique des « Débats ». Il est d'après M. Paul Adam « savant à l'infini, plaisant comme une conversation autour du thé » et pour M. Emile Faguet « au premier rang de ceux que pour être renseigné et averti, il faut avoir lu ».

C'est une véritable bonne fortune pour « La Française », de pouvoir l'offrir à de telles conditions.

Préjugé et Problème des Sexes, revenu 5 francs en librairie.

Nous l'expédions gratuitement à tout abonné, qui nous adresse en plus de son propre abonnement le montant d'un abonnement nouveau, plus 0,50 pour le port du volume. On peut venir le demander à nos bureaux les lundi, mercredi, vendredi de 3 à 5 heures.

Pour nos abonnés qui possèdent déjà l'ouvrage précédent, nous avons acquis tous les exemplaires restants de l'édition d'un ouvrage précieux pour la propagande féministe. C'est le **Catéchisme féministe**, de J.-J. Renaud, qui, sous forme de questions et de réponses nettes et vivantes, contient un excellent résumé de la doctrine féministe. C'est le meilleur manuel d'argumentation à la portée de tous, que nous connaissions. Nous l'offrons également en prime gratuite à tout abonné qui nous procure un abonnement nouveau. Joindre au montant du nouvel abonnement, 0 35 centimes pour le port.

PETITES ANNONCES

A VENDRE

BELLE PROPRIETE de 22.000 m., en face de la gare de Savigny-sur-Orge. Pour prix et renseignements s'adresser à « La Française ».

Défauts de prononciation (zézaiement, etc. rapidement corrigées par Mme Genlis, professeur spécialiste, officier d'Académie, auteur d'ouvrages adoptés par la Ville de Paris, 28, rue Vauquelin, Paris-Ve.

POULES lapins couveuses artificielles ROBIN, 135, Cours Marcadet, PARIS **NOURRITURES** p.poules.chiens.sores.etc.

MAISONS RECOMMANDÉES

HORS-D'ŒUVRE

Maison **J. PATIN** (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. : Central 47-58.

Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre
Cafés — Thé — Maté
Varié de Hors-d'Œuvres
Livraisons Paris. — Expéditions en Province

ALIMENTATION

pour Régime Diététique
FARINEUX, MALTES et DIASTASES pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison Bignon-Pariani. — Fondée en 1887
5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine
Téléph. : 303-04
Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas, etc.
Conserves militaires
Colis militaires franco pour le front
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIERE FANTA non alcoolisée
BIERE spéciale pour nourrices
BIERE de TABLE
rue Guyot (Paris) — Télép. Wag. 13-49

LE BOVRIL

Est indispensable dans la Cuisine. Il économise temps, peine et argent. Le seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux **Potage-Consommé Riche**. Sauce excellente. Donne aux plats un goût exquis.

Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande de premier choix. Reconstituant très énergique.

Le **BOVRIL** est de la viande et rien que de la viande.

Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 102, rue Réaumur, Paris (2e).

La gérante : Jane MISME.

Imprimerie des Arts, 11, rue Molière

ECOLE ROY

rue Lagrange
PARIS (Ve)

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir, — Envoi du Programme FRANCO
Inscriptions reçues à toute époque de l'année

STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE COMPTABILITÉ, COMMERCE, LANGUES

Préparation spéciale au Commerce aux Services officiels des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'au Professorat de Sténographie. Cours GRATUITS et cours rétribués. — Cours par Correspondance.

PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES

DOUZIEME ANNEE — N° 45

ABONNEMENTS

FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.

LE NUMERO :

FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09

ANNONCES
Agence MURATET & Cie
89, rue d'Houteville
TÉL. : NORD 71-11

L'EDUCATION DE L'ADOLESC

La Coéducati

Cet article est le second de la s[illegible] l'Education de l'Adolescence qui a [illegible] verte par une étude sur l'Education [illegible] le de Mme de Witt-Schlumberger.

L'Education en commun des sexes existe en fait dans les écoles ternelles où elle est la règle ; d grand nombre d'écoles de village hameaux où l'école est mixte s direction d'une institutrice, con ment à la loi, ou d'un institute mile de l'intervention des mai des municipalités.

Elle se généralise dans l'ens ment supérieur à mesure que les des écoles s'ouvrent aux femmes bonne, Collège de France, Haute des, etc.

Nous pouvons déjà juger dan certaine mesure de ses effets, et p les résultats qu'on pourrait atten sa généralisation.

Tout d'abord, à l'âge des enfa l'école maternelle encore tous des des petits frères et sœurs, les ava ont réels et les inconvénients n'est une famille un peu nombre par suite obligée à un peu plus d [illegible]pline ; les petits garçons devie bientôt les protecteurs des petites ils apprennent à être polis et brusques dans leurs manières ; l tites filles sont très heureuses de s ir des défenseurs, de bons petit marades et les amitiés qui en ré sont vraiment fraternelles, souven chantes, souvent fidèles, et sans a arrière-pensée.

Les petits garçonnets de 7 à 1 sont encore très enfants, très n mais ils ont besoin de mouvemen deviennent turbulents, taquins, il épris de leur force naissante et r les « peurs » des filles qu'ils exp avec malice. Mais qu'il s'agisse école mixte ou de deux écoles sœ et voisines, les inconvénients so mêmes : taquineries à la sortie, de neige ou boulettes de papier sur les fillettes apeurées, grimaces fois bousculades ; tout cela n'es très grave, et il serait plus facile maître ou à une maîtresse qui s s'y prendre, d'empêcher les bru des petits garçons ou les malices noises des petites filles s'ils les a à la fois sous la main. Ce n'est p se fuyant qu'ils se connaîtront el précieront, le petit garçon de ce généralement plus porté au jeu travail intellectuel, peut prendre ain respect de la petite fille, qui moment le devance rapidement l'étude parce qu'elle est plus atte et aussi plus Entuitive. Les da maintes fois signalés des écoles me paraissent provenir de c lui leur sont étrangères : l'une préjugé des familles ; si familles dans un village ent ne pas envoyer « leur fille à école, si les petits garçons y vont créé entre petits garçons et p filles, une sorte d'atmosphère de fiance qui est très malsaine ; bien imaginations trottent, et pour qu'un fait brutal vienne y jeter que lumière précoce, la bonne ca derie n'est plus possible. Ce son préjugés également qui laisse jeune fille ignorante de la vie que le jeune gamin, averti trop souvent d'une manière fausse quelque camarade âgé, sans con sance réelle et sérieuse, ne rêve que de singer l'homme, par le ma côté bien entendu. De là ces co pondances à la fois naïves et sc leuses de jeunes, très jeunes Ro à de non moins jeunes Jul échangées dans un trou de mur e ont fait frissonner les parents d directeurs d'école ; mais le mu moyen qui sépare les deux écoles bien aussi efficace à les recéler q bureau de table, où coude à coud deux romanesques se passent la tion d'un problème ou leurs hésita orthographiques.

Le danger signalé n'est guère rieux pendant la durée de la sco obligatoire, c'est plutôt pendant l riode suivante, de 13 à 16 ou 17 qu'il peut donner des inquiétu mais la proximité, la fréquentation dinaire sous les yeux d'un maît d'une maîtresse attentive n'offrent pas moins de prises à la tentatio mal faire que l'interdiction de communication. Les barrières d'i nat par exemple, alternées avec l berté absolue des jeux en com sports à la mode, réunions monda surveillés de très loin par quelque destique indifférent ou pervers, vo mal où il n'est pas et grossisson nits, enseignant ainsi, nous pou même croire avec les meilleures i ons, ce que deux enfants impru auraient pas trouvé tout seuls. fait du fruit défendu, comme connaissance défendue, est bien dangereux que la fréquentation e rades d'études, sur le même école.

Cependant, dans l'état actuel de mœurs, c'est-à-dire tant que les préjugés existeront, il ne faut trop vite dans les réformes ; je vois que peu à peu les tombent ; au début la pré[illegible] dans les grandes [illegible] ; elle semble